



ODD 8 : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

LES THÈMES ET OBJECTIFS CLÉS AUXQUELS LEGRAND CONTRIBUE

EMPLOI

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale

8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes

8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire

Dans les pays où le Groupe est implanté, chaque filiale noue des partenariats de recherche avec les clusters des pôles de compétitivité, des laboratoires de recherche et les universités. Legrand promeut ainsi la montée en compétence de futurs professionnels de son secteur en soutenant la création de cursus spécialisés. L'activité économique locale est soutenue en développant et commercialisant des solutions innovantes grâce à des start-up et PME.

Un accord en France sur la prévention et l'insertion du handicap a été signé sur la période 2021-2023 afin de mettre en place un plan d'insertion et de formation pour les personnes handicapées. En France, Legrand emploie 7,32% de personnes handicapées et organise différentes initiatives en faveur d'un environnement de travail plus inclusif. Conférences sur le management et le handicap, accueil d'étudiants malvoyants, rencontres handisports et modules de formation ciblés sont autant de projets en faveur de l'inclusion. Le Groupe mène en parallèle une démarche volontaire pour mieux ouvrir son panel à des fournisseurs œuvrant dans le domaine de la « Diversité & Inclusion ».

En Italie, la filiale Bticino est engagée dans un partenariat avec l'association CFPIL afin de faciliter l'intégration dans le monde du travail de jeunes gens présentant des handicaps psychiques et psychomoteurs. Cet engagement se traduit par l'intégration de stagiaires dans les équipes italiennes du Groupe. L'initiative DuoDays permet à des personnes en situation de handicap de venir découvrir les métiers du groupe par l'intermédiaire d'un binôme valide.

Legrand déploie depuis 2019 une grille d'investigation inspirée du questionnaire du Danish Institute, afin d'évaluer la conformité de ses pratiques à travers le monde avec la charte des Droits humains.

INCLUSION ÉCONOMIQUE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

NON-DISCRIMINATION

DISPONIBILITÉ D'UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE